Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Fortes Chaleurs : Le CCAS de Sorgues lance un service d'appels



Une liste d'appel a été mise en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les services de la ville de Sorgues.

Durant la période estivale, les personnes inscrites sur cette liste recevront un appel téléphonique du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

CCAS deux fois dans la semaine. Ce dispositif destiné aux personnes en situation de fragilité face aux fortes chaleurs, permet de leur donner des conseils tout en prenant de leur nouvelles et ainsi diminuer les risques.

Les précautions :

- -Penser à s'alimenter correctement avec légumes et fruits de saison regorgeant d'eau.
- -Évitez la déshydratation en buvant régulièrement de l'eau
- -Ne pas boire d'alcool.
- -Aménager son emploi du temps pour éviter les chaleurs et sortir de préférence avant 10h et/ou après 16h.
- -S'habiller avec des vêtements amples et des tenues légères.
- -Eviter les efforts physiques intenses pendant les heures chaudes.
- -Utiliser un brumisateur pour se rafraîchir.
- -Garder les volets clos le jour, ouvrir fenêtres et volets la nuit.
- **–En cas de malaise, appeler le 15.**

Pour bénéficier de ce dispositif, contacter le CCAS au Tél. 04 90 39 71 45 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Sorgues met en place un dispositif pour les personnes fragiles tout l'été



Avec l'arrivée des fortes chaleurs, la Ville de Sorgues prend des précautions et élabore un dispositif avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour les personnes en situation de fragilité qui sera disponible tout l'été.

La Ville de Sorgues invite les personnes fragiles face à la canicule à se manifester auprès du CCAS au 04 90 39 71 45 (joignable du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h). Les proches de ces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

personnes fragiles peuvent également le faire à la place de ces dernières.

Les personnes recensées recevront un appel téléphonique du CCAS deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi, durant tout l'été. Ce dispositif gratuit permet de conserver un lien avec les personnes fragiles et de leur donner des conseils de prévention pour diminuer les risques lors d'un épisode de chaleur, et ainsi éviter des accidents graves, voire mortels.

Pour rappel, lorsqu'il fait chaud, il faut : boire régulièrement de l'eau pour éviter la déshydratation, s'alimenter correctement avec légumes et fruits de saison regorgeant d'eau, éviter de boire de l'alcool, aménager son emploi du temps pour éviter les chaleurs et sortir de préférence avant 10h et après 16h, s'habiller avec des vêtements amples et des tenues légères, éviter les efforts physiques intenses pendant les heures chaudes, utiliser un brumisateur pour se rafraîchir, garder les volets clos le jour, et ouvrir les fenêtres et volets la nuit. En cas de malaise, il faut appeler le 15.

V.A.